



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La FNEF, le DIRE et le SDI annoncent leur regroupement en « Coordination des Editeurs-Distributeurs de Films »

Le secteur de l'édition-distribution que nous représentons est reconnu, au sein de la filière cinéma, comme le plus exposé au risque. Les éditeurs-distributeurs sont les premiers partenaires financiers des œuvres cinématographiques : chaque année, plus de 400 millions d'euros d'investissements sont réalisés par les éditeurs-distributeurs, à la fois pour le financement des films et pour leur promotion, la moitié engagée avant tournage. Les éditeurs distributeurs jouent ensuite un rôle indispensable pour faire venir les Français dans les salles de cinéma : des millions de personnes poussent la porte d'un cinéma parce qu'en amont, des éditeurs-distributeurs ont su faire parler d'un film, ont investi dans sa communication et ont ainsi créé le désir.

Dans un monde où l'offre audiovisuelle sur petit écran est foisonnante, le cinéma a besoin du travail des éditeurs-distributeurs de films. Pourtant, l'édition-distribution demeure un métier trop peu mis en lumière, souvent oublié des discours officiels. La FNEF, le DIRE et le SDI ont par conséquent décidé d'unir leurs efforts en se regroupant pour porter ensemble la voix du secteur dans leurs combats communs.

Ils adressent leurs félicitations à Gaëtan Bruel qui vient de prendre ses fonctions à la présidence du CNC et remercient Olivier Henrard pour son engagement continu auprès de la filière et pour le travail qu'il poursuivra à ses côtés.

La Coordination des Editeurs-Distributeurs de Films saura s'inscrire dans un dialogue constructif mais résolu, pour prendre avec le CNC de nouvelles orientations sur la distribution. La bonne santé de la filière cinématographique en dépend.

Paris, le 25.03.2025

Contacts presse :

Hélène Herschel, Déléguée générale de la FNEF, helene.herschel@fnef.fr, T : 07 76 97 38 22

Hugues Quattrone, Délégué général de DIRE, hugues.quattrone@distributeurs-independants.org, T : 06 88 26 51 22

Emmanuelle Dory, Déléguée générale du SDI, emmanuelle.dory@sdicine.fr, T : 06 64 30 05 06

[En savoir plus...](#)



[Se désinscrire](#)

